

- Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural
- Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)
- Band:** 86 (1988)
- Heft:** 4: 150 Jahre Bundesamt für Landestopographie = 150 ans Office fédéral de topographie = 150 anni Ufficio federale di topografia

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubriques

et traitement. Le règlement sera retravaillé et modifié, et il sera remis au groupe de travail paritaire, respectivement aux associations professionnelles au printemps/été 1988, pour nouvelle consultation et prise de position.

Le règlement révisé sera probablement mis en vigueur en 1989.

Formation continue/formation

Suite à différentes propositions de la part de ses membres, mais aussi après entente avec nos employeurs, le comité de l'ASTG a pris la résolution de devenir plus actif sur le plan de la formation continue. Bien que sporadiquement et depuis longtemps des cours ont été offerts par les sections, l'avis a prévalu d'offrir des cours de formation continue de façon systématique et pour tous les membres. Des discussions à ce sujet avec nos employeurs nous ont rendus optimistes de pouvoir organiser ces cours non plus pendant notre temps libre, mais également et sous certaines conditions pendant les heures de travail.

Le coordinateur des ces cours de formation continue de l'ASTG a été désigné en la personne de H. R. Göldi, membre du comité central. Pousser la formation continue dans le domaine du Traitement Electronique des Données (TED) semblait à tous la chose la plus actuelle. Des contacts avec d'éventuels participants à un cours ont vite été pris, et c'est ainsi que dans le numéro 7/87 du MPG un cours «d'application de software sur PC» a pu être proposé. Celui-ci s'est déroulé aux dates prévues en automne 1987 à Berne avec 11 participants et à Zurich avec 16 participants.

En Suisse romande et au Tessin des cours locaux de formation continue ont été organisés, ceci pour des raisons linguistiques. D'autres cours vont suivre.

Un premier pas a été accompli, et l'expérience actuelle montre que:

- La formation continue doit être une affaire et un désir de l'ASTG
- La formation continue doit être encouragée et soutenue.

En conséquence, le comité central a chargé la commission pour l'étude des questions professionnelles et de formation, de s'occu-

per à l'avenir encore davantage des questions de formation, d'organiser des cours de formation continue et des séminaires, et de les offrir aux membres ASTG.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici, de vous rendre attentif à la journée d'information DAO prévue le 6 avril 1988 à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ), organisée par les associations professionnelles SIA, SSMAF, ASTG et UTS.

Durant l'année écoulée, nous avons eu des discussions avec la Société Suisse pour la Photogrammétrie Appliquée (SSPA) sur une offre possible de formation dans la branche de la photogrammétrie pour dessinateurs-géomètres. Cette offre devrait aussi être étendue aux candidats pour les nouveaux examens professionnels pour techniciens-géomètres. En plus, des cours de formation professionnelle pour les maîtres des écoles professionnelles sont prévus.

Rapport final REMO

Le comité central tient à exprimer ses remerciements à la direction du projet d'avoir été invité à donner son avis sur ce rapport final REMO. Comme demandé, les deux rapports ont été distribués à toutes les sections pour donner la possibilité à un large cercle de collègues professionnels de donner leur avis sur ce rapport final.

Le résumé des désirs et suggestions de l'ASTG ont été présentés à la direction du projet REMO dans les délais.

Il m'est un plaisir de mentionner que les manifestations régionales «Commune 87» et «L'exposition itinérante REMO» ont considérablement aidé à mieux comprendre ce projet REMO. La visite de ces manifestations par les employeurs, en commun avec leurs employés, a été particulièrement estimée par nos collègues.

Puisse le proche avenir accompagner conjointement et dans un même sens et un même esprit les buts projetés et la réalisation de ce projet REMO.

Loèche-les-Bains

Malgré des prévisions optimistes et une bonne préréservation en 1986 et 1987, aucune augmentation de la durée de location a

pu être atteinte. L'appartement de vacances a été occupé en 1987 pendant 130 jours, soit un taux de 35,6%. Cela signifie cependant toujours une bonne moyenne de location pour un appartement de vacances en Suisse.

Démissions

Les fonctionnaires suivants ont présenté leur démission pour l'assemblée générale du 16 avril 1988:

Au Comité central:
Monney Meinrad, FR
Salm Adriano, TI

Commission pour l'étude des questions contractuelles et de travail:
Repond Gérard, FR

Commission pour tâches spéciales:
Monney Meinrad, FR

Responsable de l'office de placement:
Frei Ali, ZH

Office de contrôle:
Albrecht Meinrad, OS, démission statutaire

Le Comité central remercie tous ces collègues pour leurs services offerts à l'association et leur souhaite ses meilleurs vœux pour l'avenir.

Les présidents des sections ont été appelés lors de la séance des présidents du 5 décembre 1987, à proposer des collègues issus de leurs sections pour le remplacement des démissionnaires, ceci à l'attention de la séance du comité central élargi du 15 avril 1988, respectivement de l'assemblée générale du 16 avril 1988.

Conclusion

Il m'est un devoir de remercier tous ceux qui, au cours de l'année passée ont mis à disposition leurs services et leur temps, et qui ont fait des sacrifices pour soutenir, réaliser et développer les tâches de l'association.

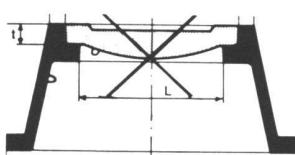
Des remerciements particuliers vont à mes collègues du Comité central, aux commissions et aux délégations, aux comités des sections et à vous, chères collègues et chers collègues pour votre participation sympathique et collégiale, ainsi que pour votre fidélité à notre association.

Le Président central: Theo Deflorin

Mehr Sicherheit im Strassenverkehr mit

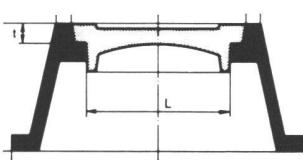
Chrétien-Polygonkappen

Bisher:



Deckel nur eingelegt

Verbesserte Ausführung:



Deckel geführt



seit 1883

Chrétien & Co.
Eisen- und Metallguss
4410 Liestal

Tel. 061 / 91 56 56